



MICROPROGRAMME EN AGROÉCONOMIE - DISTRIBUTION ALIMENTAIRE

En bref

Ce microprogramme conduit à l'obtention de l'attestation d'études de premier cycle.

Ce microprogramme vous permettra de connaître avec plus de précision l'environnement de la distribution alimentaire. Vous pourrez ainsi mieux répondre aux questions des divers intervenants et aussi trouver les meilleures solutions aux problématiques soulevées. L'acquisition d'une vision globale des principes qui guident les intervenants dans le secteur de la distribution alimentaire vous aidera à mieux comprendre ce domaine caractérisé, comme bien d'autres, par le changement et l'interdépendance. Ce microprogramme vous permettra également d'enrichir vos connaissances et votre culture et de mieux comprendre les conséquences sociales de vos actions.

Objectifs

Le programme vise l'atteinte des objectifs suivants :

- Acquérir une vision globale du secteur de la distribution alimentaire;
- Comprendre le rôle et l'importance des intermédiaires dans la commercialisation des denrées alimentaires;
- Comprendre l'importance de la mise en place d'un service à la clientèle efficace et de relations de travail harmonieuses.

Formation à distance

Certains cours peuvent être suivis à distance. Pour les connaître, consultez la liste des cours en ligne :

www.ulaval.ca/les-etudes.

Insertion dans un autre programme

La personne qui aura suivi avec succès ce microprogramme pourra l'intégrer dans certains programmes universitaires plus longs, à condition de répondre aux exigences d'admission. Ces programmes sont :

- Certificat en sciences de la consommation;
- Baccalauréat en agroéconomie;
- Baccalauréat multidisciplinaire (formation complémentaire).

Structure du programme

Activités de formation

Cours	Titre	Crédits	Session
AGC-1000	Commercialisation alimentaire	3	A
AGC-4100	Gestion de la distribution	3	AH
CNS-1000	Service à la clientèle : concepts et méthodes	3	AH
CNS-1003	Environnement commercial I	3	A
MNG-1900	Gestion des ressources humaines	3	AHE

ADMISSION

Candidat titulaire d'un DEC

Tout DEC ET

avoir acquis une expérience de travail pertinente d'au moins deux ans dans le domaine bioalimentaire

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans
- Avoir acquis une expérience de travail pertinente d'au moins deux ans dans le domaine bioalimentaire

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.